

Proces -Verbal de L'assemblee generale ordinaire du 20 mai 2023

(Association des copropriétaires du domaine Relax Meuse /Grand route N915 5542 Blaimont /N BCE : 0848.134.217)

Introduction :

L'AG s'est tenue le samedi 20 mai 2023 vers 9.45 heures à la salle « RECREAR », Rue Marcel Lespagne a Hastiere.

La liste de personne présentes ou représentées sont signée par le président de séance et les scrutateurs designés (Delrey Mireille, Leroy Chantal, Perrick Yves).

N'ayant pas besoin de quorum pour L'AG, l'assemblée peut valablement délibérer.

Au cours de cette AG les decision suivantes ont été prises.

POINT 1 : CONSTITUTION DU BUREAU, DESIGNATION DU PRESIDENT, SECRETAIRE ET DES SCRUTATEURS

La séance débute a 09.45 heures, désignation de Delrey Mireille comme présidente de séance et les scrutateurs désignée Leroy Chantal et Perrick Yves. Personne ne s'y oppose.

Ferodet Christophe pour la rédaction du présent Procès-Verbal.

POINT 2 : RAPPORT DU SYNDIC ET SA DECHARGE POUR L'ANNEE ECOULE ET LE CONSEIL

vote 1 La décharge du syndic est approuvé a approuvé a 74,8 %

vote 2 décharge du conseil est approuvé approuvé a 75 %

POINT 3 : RAPPORT DES COMMISSAIRE AU COMPTE ET LEURS DECHARGE POUR 2022

vote 3 Décharge des commissaires au compte est approuvé a 83 %

POINT 4 : APPROBATION DU BILAN 2022

vote 4 Approbation du bilan 2021/22 est approuvé a 85,7 %

POINT 5 : ELECTION DU SYNDIC

vote 5 Sober Syndic approuvé a 72,1%

vote 6 Label 5 approuvé a 20,4 %

POINT 6 : ELECTION COMMISSAIRE AU COMPTE

vote 7 Guy Verhack approuvé a 65,3 %

vote 8 Neuville MP approuvé a 62 %

vote 9 Deschepper Jean approuvé 64,6 %

PARAPHES :

The block contains several handwritten signatures in blue ink. At the top right, there is a signature that appears to be 'F. Ferodet'. Below it, there are several other signatures, some of which are more stylized and difficult to read. The signatures are scattered across the bottom half of the page, corresponding to the 'PARAPHES' section.

POINT 7 ELECTION D'UB PRESIDENT ET DES MEMBRES DU CONSEIL

candidat poste de présidente

vote 10 Michele Thibaut approuvé a 79,6 %

candidats membre du conseil

vote 11 degjines Robert approuvé a 63,2 %

vote 12 Van Parijs Chantal approuvé a 50,3 %

vote 13 Stemmans Eduard approuvé a 49 %

vote 14 Thibaut Christian approuvé par 62,6 %

vote 15 Peulickx Daniel 79,5 %

vote 16 Dessale JP approuvé a 83,6 %

vote 17 Ferodet Christophe approuvé a 78 %

vote 18 Barac Adina approuvé a 60,5 %

POINT 8 PRESENTATION DU BUDGET 2023/2024

vote 19 Approbation du budget approuvé a 74,8 %

POINT 9 INSTALLATIONS PANNEAUX SOLAIRES DANS LE FUTURE

vote 20 installations approuvé a 36,7 % contre 41,5 %

POINT 10 REPARTITION DES CHARGES DES COMMUNS / PERTES

vote 21 Garder système actuelle approuvé a 47,6 %

vote 22 Diviser perte en parts egales approuvé a 44,8 %

vote 23 Garder système actuelle + prop. Yves perrick approuvé par 31,29 %

POINT 11 PROPOSITION AMENDE POUR DES ACTES D'INCIVILITE

vote 24 proposition approuvé 76,2 %

POINT 12 ACCES AU MEMBRE DU CONSEIL POUR CONTROLE ELECTRICITE HORS RELEVÉE

vote 25 Accès au membre approuvé a 74,1 %

POINT 13 INSTALLATION DE RALENTISEUR CASSE VITESSE

vote 26 installations ralentisseurs approuvé a 50%

PARAPHE :



POINT 14 PREVOIR LA VENTE DE LA TONDEUSE

vote 27 vente de la tondeuse approuvé a 65,3 %

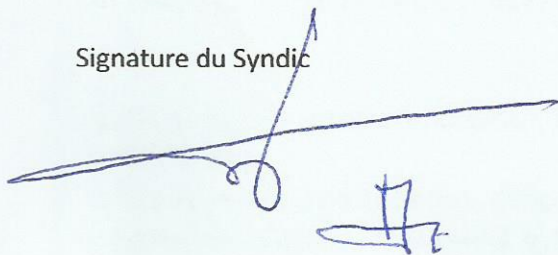
POINT 15 VENTE DE L'APPAREIL DE DETECTION DE FUITES D'EAU

vote 28 vendre L'appareil approuvé a 54,4 %

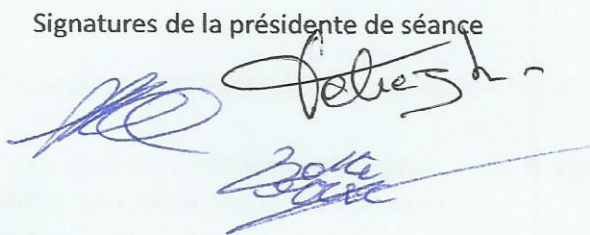
POINT 16 ACCEPTE LA D'ONATION DU TERRAIN DIS « JEU DE BALLE »

vote 29 accepté la donation approuvé a 61,7 %

Signature du Syndic



Signatures de la présidente de séance



PARAPHE :

